



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

FIN PROGRAMMÉE

de l'unité de La Poste !

FO COM a été reçue le 31 mars 2010 par le Chef du projet « *Gestion Administrative de la Paie et du Personnel* ».

Cette réforme est pilotée au niveau du Corporate et impacte les 4 500 agents qui occupent des fonctions dans les CIGAP, à la DORH Siège, dans les UGRH du Courrier, de l'Enseigne, du Colis et des Services Financiers.

La mise en œuvre de ce projet est prévue à partir du début de l'année 2011.

Discours de La Poste :

« *L'ambition de La Poste vise à obtenir une filière performante intégrant trois éléments essentiels qui sont la qualité, les délais et les coûts au bénéfice des managers, de l'Entreprise et des personnels.* »

Ce même discours nous a déjà été tenu lors du démantèlement de la comptabilité à La Poste. Un désastre aujourd'hui qui se traduit par la fermeture de sites, suppressions d'emplois et chacun appliquant ses propres règles !

Traduction :

- Création de CSRH (Centres de Service RH) métérisés !
- Garantie au minimum d'un CSRH dans une ville où il y a un CIGAP.
- Le regroupement d'UGRH pourra également constituer un CSRH.
- L'interrogation est de mise quant à la région parisienne !
- Les personnels devront postuler sur leurs propres postes !
- Réduction des coûts globaux à hauteur de 20 % !
- Suppression d'emplois !
- Suppression de sites existants tels que les UGRH métiers !

Pour FO COM, cette réforme vise essentiellement à la disparition du socle commun qui permet de préserver l'unité de La Poste.

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE

FO COM revendique :

- que la Filière RH reste commune à tous les métiers,
- que les CSRH ne soient pas métiérisés et dépendent de la DORH,
- le maintien de tous les sites existants (CIGAP, UGRH, Services RH),
- que les compétences présentes dans les CIGAP et UGRH soient préservées,
- le maintien de tous les effectifs,
- que tous les personnels soient de facto intégrés dans ces nouvelles structures, sans avoir à postuler sur leurs propres postes. Ils assurent déjà leurs fonctions, leurs appréciations le prouvent,
- que la plate-forme RH annoncée par le Président de La Poste sur Orléans soit mise en place dans les plus brefs délais, ou que soient créés deux sites pilotes sur Orléans et Marseille afin que les agents des CIGAP concernés, encore en situation de reclassement, retrouvent un emploi !

**FO COM a de nouveau revendiqué le grade de base II.3.
Pour la première fois, une ouverture semble possible !**

Mais à quel prix !

FO COM se battra avec vous pour préserver l'unité de La Poste, que la filière RH reste commune, pour préserver vos emplois, pour préserver les sites existants !

N'hésitez pas à nous contacter : maryline.daunis@fo-com.com

B u l l e t i n d ' a d h é s i o n

Prélèvement des cotisations :

OUI NON

Bulletin à remettre
au responsable
local ou à retourner à :

**FO COMMUNICATION
60 RUE VERGNAUD
75640 PARIS CEDEX 13**

NOM :

ADRESSE :

PRÉNOM :

EMPLOYEUR :

MAIL :

ÉTABLISSEMENT :

DÉCLARE ADHÉRER À FORCE OUVRIÈRE

GRADE/NIVEAU :

À COMPTER DU :

N° DE SÉCURITÉ SOCIALE :

À, LE

.....

TÉL. : SIGNATURE

FO : vos revendications,
notre combat !